



*Le Chef de l'Etat-Major
Particulier*

N° PDR/EMP/A128785

Monsieur Jean-François LONGEOT
Sénateur du Doubs
Permanence parlementaire
15 AVENUE EDOUARD DROZ
25000 BESANCON

Paris, le 12 MARS 2021

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu appeler l'attention du Président de la République sur les attentes de la Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre (FNAPOG). Il m'a chargé de vous répondre.

Comme vous le savez, le sujet sensible des pupilles de la Nation et orphelins de guerre a fait l'objet de nombreux travaux. Il est porté avec beaucoup d'énergie et d'humanité par la madame la ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, qui est régulièrement interpellée par les différentes associations de pupilles.

La principale demande de ces associations réside dans un travail de cartographie dont la finalité n'émerge pas totalement. La ministre a, récemment encore, eu l'occasion de présenter au Parlement dans une réponse au sénateur Mouiller du 21 janvier son analyse du sujet et les raisons pour lesquelles la demande formulée ne semble pas soutenable. Cela n'altère en rien la considération accordée aux pupilles, comme en atteste l'action efficace de l'ONACVIG dans le traitement des dossiers individuels qui lui sont soumis.

S'agissant de la réception des représentants des associations concernés, j'ai le plaisir de vous informer que la demande en a été transmise à madame la ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Amiral Jean-Philippe ROLLAND

